

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, 12 MILLIONS DE PERSONNES TOUCHÉS EN FRANCE !

Le 23 novembre 2023 aura lieu la troisième édition française de la Journée contre la précarité énergétique.

LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, C'EST QUOI ?

L'objectif de ce rendez-vous annuel est de fédérer, visibiliser et interpeller autour de la précarité énergétique, cette inégalité sociale, sanitaire et environnementale qui **touche 12 millions de personnes en France**. Pire encore, la précarité énergétique augmente. Avec l'**explosion des coûts du logement et de l'énergie** (+ 310 € sur les factures d'énergie pour le logement entre 2019 et 2022), l'**inflation**, la **mauvaise qualité énergétique** de millions de logements, de plus en plus de ménages ne parviennent plus à assurer une température viable dans leur logement. Certaines se ruinent pour y parvenir.

Dans tous les cas, les conséquences sur la santé des personnes et leur budget sont dramatiques. **Le nombre de ménages déclarant avoir souffert du froid pendant au moins 24 heures dans leur logement ne cesse d'augmenter : 14% en 2020, 20% en 2021 et 22% en 2022.**

La précarité énergétique a gagné une certaine visibilité ces dernières années grâce à la mobilisation citoyenne et institutionnelle. Mais ce n'est pas suffisant : **la rénovation énergétique et la lutte contre le mal-logement est un immense chantier qui devrait mobiliser toutes les énergies.**

C'est pour cela que la Fondation Abbé Pierre et plus d'une vingtaine d'organismes impliqués dans la prévention de la précarité énergétique, la lutte contre l'exclusion et le réchauffement climatique ont initié cette journée nationale de sensibilisation et de lutte contre la précarité énergétique, dont la troisième édition aura lieu cette année.



DES ACTIONS LOCALES SUR LE DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

Le SDEM50 & l'association Astre Services (Solidarité Travail et Recherche de l'Emploi) partageant une volonté commune d'accompagner et de sensibiliser les usagers aux économies d'énergies, à la bonne gestion de leur budget énergétique et de lutter contre la précarité énergétique, **organisent depuis 2017 des permanences sur le territoire de la Manche.**

Le SDEM50, autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, souhaite mettre en œuvre des actions de médiation auprès des publics en difficulté (non forcément identifiés). De son côté, Astre Services a développé des compétences en médiation sociale (en favorisant notamment les visites à domicile auprès des habitants de la Manche), ainsi qu'en matière de précarité énergétique dans le but de mieux conseiller les habitants.

Cette action, financée à 100% par le SDEM50, a pour objectif l'organisation de permanences hebdomadaires sur le territoire de la Manche, afin de conseiller et d'accompagner les usagers dans la compréhension et la maîtrise de leurs dépenses énergétiques :

- Information sur les tarifs sociaux & le chèque énergie,
- Conseil et accompagnement des usagers en difficultés,
- Analyse des factures d'énergie et règlement de celles-ci,
- Conseils en maîtrise des énergies,
- Orientation vers des dispositifs d'actions existants en lien avec les différents acteurs de l'énergie... (subventions...).

PERMANENCES HEBDOMADAIRES ASTRE SERVICES SUR RENDEZ- VOUS

à Avranches (le mardi),
Bricquebec en Cotentin (le lundi),
Coutances (le jeudi) & Quettehou
(le mardi)

- Pour prendre contact avec la Médiatrice : 02 33 93 31 23 ou 06 09 15 52 73



À PROPOS DU SDEM50

Réunissant 99% des communes Manchoises, le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50) est un des principaux acteurs publics de l'Énergie dans le Département de la Manche. Le SDEM50 agit pour la Transition Énergétique en accompagnant ses collectivités adhérentes depuis la production de l'énergie, en passant par la distribution, jusqu'à son utilisation.

sdem50.fr



CONTACT PRESSE

Lise BOURDON, Responsable communication - lise.bourdon@sdem50.fr | 02 33 77 01 00



SDEM50



SDEM_50



SDEM50



COMMUNICATION SDEM50